

## LES NÉGOCIATIONS À LA CPAM DE L'OISE

Le 3 mars, la direction attaque une fois de plus les syndicats en utilisant le portail pour diffuser sa propagande. Pour votre bonne information, voici un courriel que la délégation SUD a adressé à la direction il y a un mois le 4 février 2022.

*« Monsieur le directeur des ressources humaines,*

*Pour faire suite à notre réunion de ce jeudi 3 février et après consultation de nos syndiqués, nous vous confirmons que notre délégation n'assistera pas aux négociations que l'employeur nous propose pour 2022.*

*En effet, depuis de nombreuses années nous demandons l'ouverture de négociations sur des sujets qui nous semblent importants pour l'ensemble des salariés de la CPAM de l'Oise, comme par exemple un plan canicule ambitieux.*

*Les discussions des 25 janvier et 3 février n'ont abouti qu'à un seul et même résultat : la direction ne souhaite négocier que sur les thématiques qu'elle a choisies.*

*Nous vous rappelons nos demandes de négociations que vous avez rejetées en bloc :*

- la possibilité pour chaque DS d'être accompagné de deux salariés ;*
- une salle pour les élus CSE/CSSCT à Creil et Compiègne ;*
- la possibilité pour les OS de pouvoir communiquer sur les BAL professionnelles des agents et sur l'intranet ;*
- un vrai plan canicule.*

*En conclusion, notre délégation a pu constater d'emblée le manque de loyauté de la part de l'employeur, ce qui n'a pas permis l'ouverture des négociations. Par ailleurs, le manque d'autonomie du représentant de l'employeur ne permet d'échanger de manière constructive.*

*Cordialement,*

*Pour le syndicat Sud protection sociale*

*Les délégués syndicaux*

*Cédric FAVRE et Muriel RIPART »*